DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
LFDE EUROPE CONVERTIBLES SRI ACTION I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

LFDE EUROPE CONVERTIBLES SRI, Action I

Compartiment de la SICAV LFDE FUNDS
Code ISIN : FR0010470609

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

Site internet : www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 24/09/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Société d'Investissement à Capital Variable, de droit français constitué en France.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du Compartiment est double : (i) chercher à offrir une performance supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles européens sur la durée de placement recommandée supérieure à 4 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles européennes. Cet objectif sera réalisé via un portefeuille géré activement, principalement investi en titres dits de catégorie "Investment Grade" (notés au minimum BBB- / Baa3 ou de notation jugée équivalente par la société de gestion en application de la méthode de Bâle), et (ii) mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le Compartiment est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative aux indices. L'indicateur de référence, FTSE Europe Focus Hedged Convertible, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le Compartiment n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés. Les titres détenus en direct ou leurs sous-jacents seront sélectionnés au sein des indices, FTSE Global Convertible Index, STOXX Europe 600, qui constituent l'Univers d'Analyse, mais de manière non exclusive, et sans aucune contrainte de réplication (comme expliqué ci-avant). Le choix des titres se fait en deux étapes :• Analyse d'univers de valeurs (l'« Univers d'Analyse »). L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs composant les indices, FTSE Global Convertible Index, STOXX Europe 600, et faisant l'objet d'une analyse ESG, est analysé à partir de critères ISR afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon la société de gestion (LBP AM), et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser . Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. Cette analyse est décrite au sein de la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. La méthodologie de LBP AM réduit les biais (capitalistiques ou sectoriels de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés La liste d'exclusions de LBP AM, ainsi que celle définie par le label ISR français, servent de second filtre : un comité d'exclusion de LBP AM établit une liste d'exclusions (violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG et secteurs controversés). LBP AM reste ainsi seule juge de l'opportunité d'un investissement, et de la qualité extraÐfinancière des émetteurs. La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une note moyenne ISR meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 30% des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants : comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR français) sont donc éligibles au Compartiment, à condition que la note moyenne extra-financière du Compartiment respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, LBP AM met en place la stratégie ISR du portefeuille. • Sélection des titres. Le choix des titres prend en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre. LB PAM fixe les pondérations des titres dans le portefeuille. Les titres sont principalement sélectionnés au sein de l'Univers d'Analyse ; ils peuvent l'être en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché européen des obligations convertibles et des actions, dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant. LB PAM s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment. En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière : actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasiÐpublics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci- dessus. Ces titres d'États peuvent représenter 50 % maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.La fourchette de sensibilité aux taux est de [0 ; 6]. Le Compartiment est majoritairement investi dans des titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles et obligations échangeables en actions), au minimum de 50% et au maximum de 110%.Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire européens de catégorie "Investment Grade" (notés au minimum BBB- / Baa3 ou de notation jugée équivalente par la société de gestion et en application de la méthode de Bâle) ou "Non Investment Grade". La détention de titres ayant une notation inférieure à BBB-/Baa3 ou de notation jugée équivalente par la société de gestion ne dépassent pas 25 % de l'actif net. En cas d'absence de notation, la notation de l'émetteur ou du garant ou la notation découlant de l'évaluation effectuée par l'analyse crédit de la société de gestion se substituera à cette dernière, en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire.Le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles libellées dans une autre devise que l'euro (risque de change direct) ou dont l'action sous-jacente est elle-même soumise au risque de change (risque de change indirect). Le risque de change direct est limité à 5% de l'actif net ; le risque de change indirect n'est pas couvert. Le portefeuille peut détenir des actions en direct (dans la limite de 10% de l'actif net). Ces actions proviennent principalement d'une conversion (rappel anticipé ou conversion naturelle) ou d'un échange. Ces actions appartiennent à la zone OCDE et sont majoritairement européennes. Elles peuvent être de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisations. L'exposition au risque actions est comprise entre 10% et 60 % de l'actif net. L'exposition au risque actions des petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) reste accessoire (inférieur à 10% de l'actif net).Le Compartiment peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, en parts ou actions d'OPC. S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la société de gestion du Compartiment et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la société de gestion du Compartiment privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie. Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur taux, crédit, change, actions, volatilité ou indices, pour poursuivre son objectif de gestion. La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 210% de l'actif net. Les instruments dérivés sont utilisés de façon totalement discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques, à l'exception de la couverture systématique du risque de change pour l'action E.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou distribution (et/ou report) avec possibilité de distribution d'acompte

Faculté de rachat : Les rachats d'actions sont exécutés quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. Cependant pour respecter cette heure limite de centralisation, le réseau commercialisateur de La Banque Postale reçoit les ordres de souscriptions et de rachats jusqu'à 12h15.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre faible et moyen sur leur capital initial. Les actions ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise

en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des actions du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 4 ans et plus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée. Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'indicateur synthétique de risque du produit sont les suivants :
• Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme
• Risque de liquidité
• Risque de crédit
Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus. La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de LBP AM. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.
L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 530 €	7 030 €
	Rendement annuel moyen	-24,70%	-8,43%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 690 €	9 620 €
	Rendement annuel moyen	-13,10%	-0,96%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 110 €	10 290 €
	Rendement annuel moyen	1,10%	0,72%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 910 €	12 590 €
	Rendement annuel moyen	9,10%	5,93%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :
- 21/02/2020 et 21/02/2024 pour le scénario défavorable
- 21/03/2021 et 21/03/2025 pour le scénario intermédiaire
- 21/06/2022 et 21/06/2026 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.
Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux (en €)	293 €	593 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,93%	1,44% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2% avant déduction des coûts et de 0,7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	77 €
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 4 ans.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
La Société de Gestion de l'OPC peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :
Si vous êtes investisseur personne physique :
- par courrier : LBP AM - DDMP, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsparticuliers@lbpam.com.

Si vous êtes investisseur personne morale :
- par courrier : LBP AM - Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.lbpam.com/publications.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8
Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 10 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France).
Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/products/fr0010470609.
A l'attention des investisseurs suisses uniquement :
Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon, Suisse. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon, Suisse. Le prospectus et le document d'informations clés (ou document équivalent), les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.